



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'ÉNERGIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19/06/2025

N°640

Relance du nucléaire : nomination d'un coordonnateur « Grand Chantier EPR2 Gravelines »

Marc Ferracci, ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie, annonce le lancement du dispositif « Grand Chantier EPR2 Gravelines » et la nomination de Michel Marbaix en qualité de coordonnateur. Sous l'autorité du Préfet de la région Hauts-de-France, il est chargé du suivi pour le compte de l'État et de la coordination locale des actions de préparation territoriale nécessaires à la réussite du projet de construction d'une paire de réacteurs nucléaires de technologie EPR2 à Gravelines.

Face aux défis et opportunités que représente pour les territoires d'accueil un projet d'implantation de nouveaux réacteurs nucléaires, et ayant pris acte des demandes des parlementaires, élus et acteurs locaux formulées lors du débat public « Projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines » - clarifier la manière dont l'État entend garantir avec les collectivités l'accès aux services publics essentiels, coordonner les politiques locales de transport et maintenir un espace d'information et de concertation entre les parties prenantes sur le déroulement du chantier -, **Marc Ferracci** et le Préfet de la région Hauts-de-France ont annoncé la décision du Premier ministre de lancement d'un dispositif « Grand Chantier EPR2 Gravelines » et de nomination d'un coordonnateur auprès du Préfet de la région Hauts-de-France pour en assurer le pilotage.

Cette nomination marque le lancement officiel de la démarche « Grand Chantier EPR2 Gravelines » pilotée par l'État et qui succède au plan d'actions territorial initié en 2023. Elle intervient également deux ans après l'engagement d'une démarche similaire sur le territoire de Penly (Seine-Maritime) au bénéfice du premier projet du programme EPR2.

La démarche « Grand Chantier » s'appuie sur une étroite coordination entre les collectivités territoriales concernées, le porteur de projet, l'ensemble des services déconcentrés et les opérateurs de l'État, organisée au travers d'une gouvernance dédiée. Le coordonnateur « Grand Chantier EPR2 Gravelines » veillera, grâce à ce dispositif, à faire du projet EPR2 un facteur de développement économique, d'emploi mais aussi d'aménagement et d'attractivité locale, en cohérence avec la dynamique territoriale du Dunkerquois. Cette organisation poursuit ainsi une double ambition : assurer la réussite du chantier industriel en anticipant tous ses besoins (mobilité, logement, emploi, services publics, etc.) et contribuer à un développement économique équilibré du territoire, en soutenant des investissements pérennes cohérents avec les autres initiatives locales.

En lien avec la Délégation Interministérielle au Nouveau Nucléaire (DINN) chargée du suivi et de la supervision du programme EPR2 pour le compte de l'État, le coordonnateur « Grand Chantier EPR2 Gravelines » bénéficiera du concours de l'ensemble des services de l'État au niveau central et déconcentré.

Une première réunion du Comité stratégique local en présence des acteurs locaux s'est notamment tenue le mercredi 18 juin 2025.

Contact presse :

Cabinet de Marc Ferracci : 01 53 18 43 57 - 01 53 18 46 19 - presse@cabinets.industrie.gouv.fr